

https://actu.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin_50129/cherbourg-il-stockait-4-kg-d-heroin...

🕒 5 min read

Cherbourg. Il stockait 4 kg d'héroïne chez lui : ce lycéen « sans histoires » reste en prison

L'élève cherbourgeois « sans histoires » reste en prison. Sa demande de revenir résider chez sa mère a été refusée par la chambre d'instruction de la cour d'appel de Caen.



Après une perquisition chez sa mère à Cherbourg (Manche), les autorités avaient retrouvé 4 kg d'héroïne dans sa chambre. (©Photo d'illustration)

La chambre de l'instruction de la [cour d'appel de Caen](#) a refusé, ce **mardi 25 octobre 2022**, de remettre en liberté **un élève « sans histoires »** du [lycée Alexis-de-Tocqueville](#) à

Cherbourg (Manche), chez qui **4 kg d'héroïne avaient été retrouvés** il y a un peu plus de quatre mois.

Contre son gré

Pour rappel, **il avait été placé en détention provisoire le 14 juin 2022**, après une perquisition chez sa mère où il réside. Le jeune homme certifiait être devenu « **nourrice** » **contre son gré** : il aurait été « **menacé par trois personnes** » avec « **une arme à feu pointée sur sa tempe** » pour stocker ce sac dont il « **ignorait le contenu** » en échange de « **150 €** » en liquide.

Les témoignages concordants d'un de ses amis – qui avait dit avoir lui-même été « témoin » de cette scène et « menacé » par les dealers – et de sa mère n'avaient pourtant pas convaincu les juges lors d'une première demande de remise en liberté fin juin.

Un « discours victimaire »

Pourtant, **à en croire son avocate** – absente ce mardi lors de cette seconde demande de remise en liberté – **le lycéen de Tournaville « ne trempait pas du tout dans les stupéfiants »**.

“ « Il consommait de temps en temps du cannabis depuis quatre mois, mais n'a pas de casier judiciaire... Il n'a pas du tout de dépendance »

Depuis, le « discours victimaire » de ce **titulaire d'un baccalauréat littéraire** qui ambitionnait de **continuer ses études « dans une faculté à Paris »** a été « battu en brèche », selon la présidente de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Caen. Entre-temps, celui qui avait dit avoir vendu « parce qu'il n'avait pas le choix » **a reconnu ces ventes comme une « activité »**.

Maintenu en détention

Alors qu'il avait été dit initialement que les clés du logement de sa mère avaient été « perdues » et que les trafiquants y « allaient et venaient comme dans un moulin pour se

servir », **le lycéen a avoué être fier d'être « l'homme de confiance » de son comparse dans cette affaire.** Ce dernier a d'ailleurs fini lui aussi par être incarcéré.

Absent à cette audience, **le lycéen avait rédigé un courrier à l'attention des juges** dans lequel il assurait s'être « remis en question », avoir « travaillé sur ses traumatismes avec une psychologue », « **se montrer coopérant** » avec les enquêteurs et pouvoir être hébergé chez sa mère.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'avocat général avait confié pour sa part ne « plus y voir clair » dans cette affaire et s'en « rapporter à l'appréciation » des juges. **Ces derniers ont néanmoins refusé de remettre en liberté le lycéen sous contrôle judiciaire**, comme le demandait son avocate, et l'ont maintenu en détention provisoire.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre La Presse de la Manche dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Generated with Reader Mode